

Le 12 janvier 2017

Le Conseil de la Communauté de communes du Sud Grésivaudan dûment convoqué par Mme Laura BONNEFOY, Présidente de la Communauté de communes du Sud Grésivaudan par intérim, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de VINAY

Date de convocation : **05 janvier 2017**

Nombre de Conseillers en exercice : **74**

Présents : **72** (71 titulaires et 1 suppléant)

Votants : **74** (2 pouvoirs)

PRESENTS : Bernard PERAZIO – Jean CARTIER – Jacques BOURGEAT – Aimé LAMBERT – Isabelle ORIOL – Gilbert CHAMPON – Antoine MOLINA – André ROUX – Dominique DORLY – Nicole BUISSON – Jean-Michel ROUSSET – Geneviève MOREAU-GLENAT – Patrice FERROUILLAT – Nicole DI MARIA – Jean-Claude POTIE – Raymond ROLLAND (*suppléant de Robert ALLEYRON-BIRON*) – Pierre ROUSSET – Ghislaine ZAMORA – Jean-Yves PILLET – Vincent LAVERGNE – Michel MURDINET – Aude PICARD-WOLFF – Patrice ISERABLE – Alex BRICHET-BILLET – Bernard FOURNIER – Amandine VASSIEUX – Michel VILLARD – Alain JOURDAN – Michel EYMARD – Béatrice GENIN – Frédéric DE AZEVEDO – Marie-Chantal JOLLAND – Christian GARNIER – Daniel FERLAY – Jean-Claude DARLET – Monique FAURE – Olivier FEUGIER – Nadia PINARD-CADET – Sylvain BELLE – Joël O'BATON – Raymond PAYEN – François BALLOUHEY – Jean-Michel REVOL – Monique VINCENT – Raphaël MOCELLIN – Imen ALOUI – Pierre LIOTARD – Noëlle THAON – Jean-Yves BALESTAS – Nicole NAVA – Jean BRISELET – André GILOZ – Aurélie MANCA-GUILIANI – Jacques BARBEDETTE – André ROMÉY – Jean-Pierre FAURE – Philippe MACQUET – Yvan CREACH – Micheline BLAMBERT – Michel GENTIT (*pouvoir de Gilles RETUREAU*) – Marie-Hélène FREI – Bernard EYSSARD – Dominique UNI – Alain ROUSSET – Denis FALQUE – Georges PAYRE-FICOUT – Isabelle DUPRAZ-FOREY – Laura BONNEFOY – Madeleine BRENGUIER (*pouvoir de Gérard QUINQUINET*) – Caroline PEVET – Jean-Marc VERNET – Françoise AGU-MICHALLET

ABSENTS OU EXCUSÉS : Robert ALLEYRON-BIRON – Gilles RETUREAU – Gérard QUINQUINET

Ordre du jour :

- Election du président ;
- Détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau ;
- Election des vice-présidents et éventuellement des autres membres du bureau.
- Dénomination du nom de la Communauté de communes

La séance est ouverte par un mot d'accueil de Laura Bonnefoy. Elle précise qu'elle ne s'investit pas dans la future grande intercommunalité du fait de son mandat de conseillère départementale. Elle donne ensuite la parole à Antoine Molina, doyen d'âge, qui prend la présidence de l'Assemblée. Tout d'abord, il fait part aux conseillers du grand honneur d'être président à la séance d'installation du nouveau conseil communautaire, puis il procède à l'appel et constate que le conseil est au complet. Il propose ensuite à l'Assemblée de désigner Céline Cézard et François Bonaimé, tous deux directeurs des services, comme assesseurs, ce qu'elle accepte. Il rappelle ensuite les règles relatives au déroulement de l'élection.

Le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Avant de procéder au vote, Antoine Molina fait une brève allocution.

Puis, il invite les personnes intéressées au poste de Président à faire acte de candidature en

respectant les règles : seuls les candidats peuvent s'exprimer ; les candidats peuvent motiver leur candidature par une intervention assez courte qui doit se limiter à la présentation de leur candidature et de leur programme mais en aucun cas en mettant en cause la candidature adverse, pour ne pas susciter de débat et entacher l'élection d'irrégularité en influant sur la liberté de vote. Il demande ensuite qui est candidat. Frédéric De Azevedo et Jean-Claude Potié proposent leur candidature. Après un « pile ou face » pour déterminer celui qui prendra la parole, Jean-Claude Potié présente sa profession de foi en lisant une lettre. Puis Frédéric De Azevedo présente à son tour son programme.

Ensuite, Antoine Molina invite les conseillers à voter.

Les conseillers communautaires par commune, à l'appel de leur nom, s'approchent de la table de vote pour déposer leur bulletin dans l'urne et signer la feuille d'émargement (en son nom et au nom de celui qui a donné pouvoir le cas échéant).

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1) Élection du Président

Candidats :

- **M. Frédéric DE AZEVEDO**

- **M. Jean-Claude POTIÉ**

Nombre de votants :	74
▪ Suffrages exprimés :	61
▪ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
▪ Majorité absolue :	31,5

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Frédéric DE AZEVEDO** : 39 voix
- **M. Jean-Claude POTIÉ** : 22 voix

M. Frédéric DE AZEVEDO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions, il prend la présidence de l'Assemblée.

2) Détermination du nombre de vice-présidents

Le Président nouvellement élu propose aux membres du Conseil communautaire de porter à 15 le nombre de vice-Présidents.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3) Élection des vice-présidents de la Communauté de communes

1. Élection du 1^{er} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Nicole DI MARIA** qui sera en charge de la Cohésion sociale, de la prévention et de la politique de la ville.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Patrice Ferrouillat, maire de Cognin les Gorges, intervient pour dire que le travail accompli en commission n'est pas reconnu et que l'exécutif part sur de mauvaises bases. Le Président précise que le temps lui a manqué et qu'il s'est appuyé sur les avis des présidents existants.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 43
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 31

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Nicole DI MARIA :** 43 voix

Mme Nicole DI MARIA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée première Vice-présidente.

2. Élection du 2^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. André ROUX** qui sera en charge du développement économique.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 56
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 18

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. André ROUX :** 56 voix

M. André ROUX, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième Vice-président.

3. Élection du 3^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Geneviève MOREAU-GLENAT** qui sera en charge des ressources humaines.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 49
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 25

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Geneviève MOREAU-GLENAT:** 49 voix

Mme Geneviève MOREAU-GLENAT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée troisième vice-Présidente.

4. Élection du 4^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Jean-Michel REVOL** qui sera en charge du développement culturel, du projet de territoire et du développement durable.

M. Patrice FERROUILLAT intervient pour dénoncer la méthode ayant prévalu à la proposition des VP et notamment du VP culture. Il précise ne pas vouloir se porter candidat au poste de Vice-président contre M. Jean-Michel REVOL dont il reconnaît le travail mais il conteste la procédure.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 50
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 24

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Jean-Michel REVOL:** 47 voix
- **M. Patrice FERROUILLAT :** 3 voix

M. Jean-Michel REVOL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quatrième Vice-président.

5. Élection du 5^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Imen ALOUI** qui sera en charge de l'enfance-Jeunesse.

Mme Dominique UNI se porte candidate au poste de Vice-président en charge de ce domaine. Elle présente sa candidature en faisant état du travail accompli. Le Président demande à Imen Aloui si elle désire intervenir mais elle répond par la négative.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 69
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Imen ALOUI** : 28 voix
- **Mme Dominique UNI** : **41 voix**

Mme Dominique UNI, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée cinquième Vice-présidente.

6. Élection du 6^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Jean-Marc VERNET** qui sera en charge de Collecte et de la valorisation des ordures ménagères.

M. Bernard EYSSARD se porte candidat au poste de Vice-président en charge de ce domaine. Il fait part du travail accompli.

A la demande des élus de la commune de Saint Marcellin, le Président propose une suspension de séance (45 mn)

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 69
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Jean-Marc VERNET** : **44 voix**
- **M. Bernard EYSSARD** : 25 voix

M. Jean-Marc VERNET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé sixième vice-Président.

7. Élection du 7^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Marie-Chantal JOLLAND** qui sera en charge du Développement touristique & patrimoine.

M. Michel EYMARD se porte candidat au poste de Vice-président en charge de ce domaine. Il précise qu'il s'est fort investi dans ce domaine, a travaillé avec le parc du Vercors. Il n'est pas contre la candidature de Marie-Chantal Jolland mais aurait souhaité une réunion avec les élus pour examiner les dossiers étudiés en ce moment.

Marie-Chantal Jolland fait sa profession de foi.

Le Conseil communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 68
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Marie-Chantal JOLLAND** : **40 voix**
- **M. Michel EYMARD** : 28 voix

Mme Marie-Chantal JOLLAND, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée septième Vice-présidente.

8. Élection du 8^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Yvan CREACH** qui sera en charge des services techniques.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 50
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 24

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Yvan CREACH** : **50 voix**

M. Yvan CREACH, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé huitième Vice-président.

9. Élection du 9^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY** qui sera en charge de l'aménagement du territoire et de la planification.

M. Jean-Claude DARLET se porte candidat au poste de Vice-président en charge de ce domaine. Il présente sa candidature en précisant qu'il est déjà vice-président de la communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin en charge de l'économie et fait remarquer qu'il est dommage que l'agriculture n'ait pas de place dans cette compétence. Il précise qu'au regard de ses différentes casquettes et de son bilan, le poste de vice-Président aurait dû lui être proposé.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 64
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY** : **36 voix**
- **M. Jean-Claude DARLET** : 28 voix

Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée neuvième Vice-présidente.

10. Élection du 10^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Vincent LAVERGNE** qui sera en charge de l'Environnement et de l'énergie.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Nombre de votants : 74

- Suffrages exprimés : 42
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 31

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Vincent LAVERGNE:** 42 voix
- **M. André ROUX :** 1 voix

M Vincent LAVERGNE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé dixième Vice-président.

11. Élection du 11^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **Mme Amandine VASSIEUX** qui sera en charge de l'économie numérique et des politiques contractuelles.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

- Nombre de votants : 74
- Suffrages exprimés : 43
 - Nombre de bulletins blancs ou nuls : 31

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **Mme Amandine VASSIEUX :** 43 voix

Mme Amandine VASSIEUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée onzième Vice-présidente.

12. Élection du 12^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Jean CARTIER** qui sera en charge de l'Eau et de l'assainissement.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

- Nombre de votants : 74
- Suffrages exprimés : 55
 - Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Jean CARTIER:** 55 voix

M. Jean CARTIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé douzième vice-Président.

13. Élection du 13^{ème} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Michel Gentil** qui sera en charge du sport, des loisirs et de la citoyenneté.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

- Nombre de votants : 74
- Suffrages exprimés : 49
 - Nombre de bulletins blancs ou nuls : 25

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Michel Gentil :** 49 voix

M. Michel Gentil ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé treizième Vice-président.

14. Élection du 14ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Jean Pierre FAURE** qui sera en charge l'Insertion, de l'emploi & du développement de l'économie sociale et solidaire.

Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Nombre de votants :	74
▪ Suffrages exprimés :	41
▪ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	33

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Jean Pierre FAURE :** **41 voix**

M. Jean Pierre FAURE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quatorzième Vice-président.

15. Élection du 15ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de **M. Sylvain BELLE** qui sera en charge des finances.

Mme Monique VINCENT se porte candidate au poste de Vice-président en charge de ce domaine.

Sylvain Belle présente sa profession de foi.

Nombre de votants :	74
▪ Suffrages exprimés :	70
▪ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	4

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- **M. Sylvain BELLE :** **38 voix**
- **Mme Monique VINCENT:** 31 voix
- **M. Jean-Pierre FAURE :** 1 voix

M. Sylvain BELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quinzième Vice-président.

4) Choix du nom de la Communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Pays de Saint-Marcellin, Chambaran Vinay Vercors et de la Bourne à l'Isère au 1^{er} janvier 2017

Patrice FERROUILLAT présente le travail de réflexion sur le nom de la nouvelle communauté de communes. Il explique que le nom retenu est facile à mémoriser, à décliner. Aussi, le Président, à l'issue de la réflexion sur le choix du nom de l'EPCI, préconise de retenir comme marque institutionnelle la dénomination de **Saint Marcellin Vercors Isère Communauté** et précise qu'il revient aux communes de délibérer dans un délai de 3 mois pour acter cette dénomination à la majorité qualifiée.

Délibération approuvée par 67 voix POUR, 2 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS.

Questions diverses :

Le Président annonce le prochain conseil communautaire le jeudi 26 janvier 2017 à 19 heures à Saint ROMANS.

L'Assemblée valide ce choix.

La séance est levée à 1 h 30.